

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|--|--|
| DCM20151215.26 | <u>Séance du 15 décembre 2015 à 18h30</u> L'an deux-mille-quinze du mois de décembre le quinze le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire. |
| NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 16 décembre 2015, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 7 décembre 2015 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales. | |
| <u>Etaient excusés ayant donné procuration</u> <u>Etait absent</u> | |
| Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. | |

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE POUR L'AQUISITION D'UN LOGICIEL ENFANCE JEUNESSE ANIMATION EDUCATION

Dans le but d'optimiser le temps de travail des services petite enfance, enfance, jeunesse et éducation, Monsieur le Maire expose qu'il convient d'acquérir un logiciel prévu à cet effet.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention à la Caisse d'Allocations Familiales.

- Montant estimatif du logiciel : **10 874 € TTC**
- Subvention escomptée de la CAF à hauteur de **80% hors taxe** du montant total : **7 669.60 €**
- Reste à la charge de la commune : **3 204 .80 € TTC**

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, autorise **à/par**.....

- la demande de subvention à la CAF pour l'acquisition d'un logiciel pour le service enfance jeunesse animation éducation
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits sont prévus au budget.
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Seloncourt, le 15 décembre 2015

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER